

NOUVEAUX TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réactualiser les prix des concessions qui tient compte des nouvelles organisations mises en place pour répondre à la demande des administrés.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents avec pouvoirs , le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 06.09.2017.

1. Tarifs pour achat ou renouvellement de concession pleine terre ou caveau :

- concession trentenaire : 124 € le m²
- concession cinquantenaire : 283 € le m²

2. Tarifs pour achat ou renouvellement pour un caveau cinéraire:

- Achat d'une case cinéraire pour 4 urnes une durée de 15 ans : forfait de 350 € .
- Achat d'une case cinéraire pour une durée de 30 ans : forfait de 700 €

3. Tarifs pour dépôt d'un cercueil ou d'une urne en dépositoire communal :

- Il ne sera pas appliqué de tarif pour une période inférieure à 15 jours.
- Pour des délais supérieurs, un droit de séjour de 200 € pour 6 mois puis 100 € par mois supplémentaire seront appliqués.